Belvédère du Lac d'Antre

Une randonnée proposée par alainc5939

Randonnée sans difficulté autour de Villards-d'Héria avec des points de vue superbes sur le lac d'Antre, la ville de Moirans-en-Montagne, le Lac Vouglans.

Randonnée n°1374574

Durée :	4h10	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	9.58km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	486m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	487m	**Régions :**	Massif du Jura, Haut-Jura
Point haut :	956m	**Commune :**	Villards-d'Héria (39260)
Point bas :	617m		

Description

Se garer devant l'entreprise de meubles Yassard, située sur la D470 après le viaduc, en direction Saint Claude.

(**D/A**) Longer la D470 sur 200 m et prendre le chemin à gauche. Suivre le chemin sur 500 m environ jusque la grande courbe vers la droite.

(**1**) Dans la courbe, quitter le chemin et prendre un petit sentier vers la gauche. Au bout de ce chemin prendre à droite puis à gauche pour rejoindre la route forestière du lac d'Antre. Conserver cette route jusqu'à la vue du lac puis tourner à gauche. Atteindre le carrefour du sentier Découverte.

(**2**) Emprunter à droite ce sentier pour accéder au belvédère du Lac d'Antre, pour cela suivre le chemin et prendre à droite avant la descente direction le Belvédère du Lac d'Antre. l'accès au belvédère est facile à trouver. Vue sur le Lac d'Antre, le Viaduc et par temps bien dégagé, les monts Jura et le mont Blanc

(**3**) Descendre du Belvédère par le chemin derrière le banc, Ou prendre a droite face au lac (les deux chemins vous ramènes sur la route forestière. Retrouver la route forestière.

(**2**) Prendre à droite sur la partie goudronnée sur environ 500m puis quitter la route forestière sur le chemin balisé Jaune. Suivre le chemin en descente droite, gauche, et droite, jusqu'au petit pont qui traverse l'Héria puis la route forestière.

(**4**) Faire une petite halte pour regarder les fouilles gallo-romaine situé à 50 m a gauche .
Revenir sur ses pas et traverser la route pour prendre le chemin entre la maison et le jardin potager. Suivre le chemin sur 1200 m environ parvenir à une sapinière.

(**5**) Prendre à gauche, dans la sapinière, le petit chemin balisé Jaune. Le suivre jusqu'au belvédère de Moirans et profiter de ce surplomb du musée du jouet et du lac Vouglans dans le fond.

(**6**) Conserver Sud ce sentier jusqu'au viaduc de Villards-d'Héria. Sous le Viaduc, vue sur l'Accropont.

(**7**) Traverser le Viaduc et longer la route D470 (**attention** à la circulation). Rejoindre ainsi le parking (**D/A**).

Points de passages

D/A **Parking**
N 46.408294° / E 5.734392° - alt. 675m - km 0

1 **Dans la courbe, partir à gauche**
N 46.410014° / E 5.738341° - alt. 740m - km 0.9

2 **Carrefour belvédère du lac**
N 46.420736° / E 5.749434° - alt. 862m - km 2.53

3 **Belvédère du Lac d'Antre**
N 46.417925° / E 5.752505° - alt. 936m - km 3.28

4 **Site archéologique, sanctuaire Gallo-Romain**
N 46.423756° / E 5.743939° - alt. 728m - km 4.95

5 **Carrefour sapinière**
N 46.429603° / E 5.740122° - alt. 808m - km 5.79

6 **Belvédère Moirans en Montagne**
N 46.427767° / E 5.733834° - alt. 784m - km 6.39

7 **Viaduc de Villards d'Héria**
N 46.411591° / E 5.728402° - alt. 646m - km 8.97

D/A **Parking**
N 46.408383° / E 5.734371° - alt. 674m - km 9.58

Informations pratiques

- Pour voir le parking et le point de départ : cliquez-ici
- Vidéo du profil du parcours: cliquez-ici

Copie, vente et diffusion interdites - OEHI913e

- J'ai effectué ce parcours par une belle journée ensoleillée offrant de bonnes conditions de marche (terrain sec). Je ne peux assurer qu'il soit praticable lorsque le sol sera détrempé ou enneigé ou entravé d'arbres abattus par les forestiers.
- ⚠ **Attention aux tiques,**

Une grande réalité dans les forêts jurassiennes, les tiques sont voraces et se faufilent partout.
N'oubliez pas de vous inspecter après la randonnée.

- Pas d'abri ni de point d'eau

A proximité

À voir : le belvédère du lac d'Antre, les puits blanc et noir, le belvédère surplombant la ville de Moirans en Montagne.
À visiter : les fouilles gallo-romaine.
À essayer : l'Accropont du Viaduc de Villards-d'Héria.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-belvedere-du-lac-d-antre/

Copie, vente et diffusion interdites - OEHI913e

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

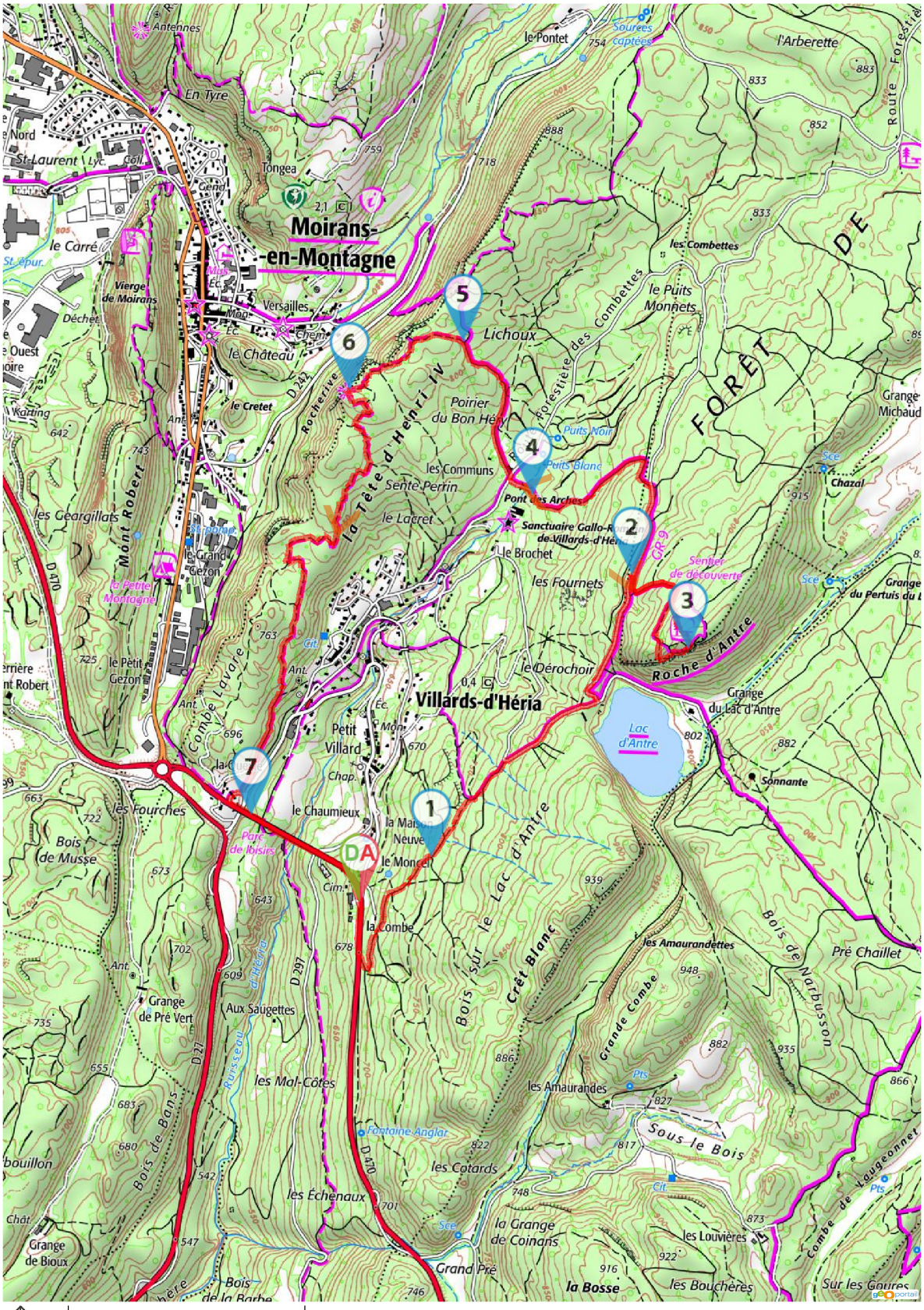

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - OEHI913e

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

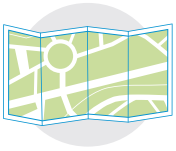

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

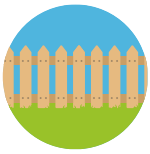

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

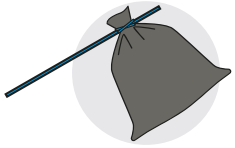

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

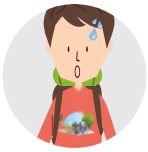

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.